

ASSEMBLEE NATIONALE

**RESEAU PARLEMENTAIRE DE LUTTE
CONTRE LE VIH/SIDA ET LES IST**

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

**Contribution du réseau parlementaire burkinabé de lutte contre le
VIH/sida à la réunion du réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida
de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)**

Casablanca, 27 mars 2010.

Introduction

Mars 2010

En l'absence d'un thème générique à la présente rencontre du Réseau parlementaire de lutte contre de VIH/SIDA de l'APF, mais au vu des communications annoncées, la contribution du Réseau parlementaire burkinabè de lutte contre le VIH/SIDA s'articulera autour des trois points suivants :

- 1) Un bref résumé du rapport d'activités du Réseau Burkinabè pour l'année 2009 ;
- 2) Un point sur l'état de la pandémie au Burkina Faso et la riposte au plan stratégique et opérationnel, (IX Session du conseil national de lutte contre le VIH/SIDA, élaboration du cadre stratégique de lutte contre le VIH/SIDA et les IST, 2011/2015) ;
- 3) Quelques éléments relatifs aux thèmes de cette rencontre des coordonnateurs, tels que les états généraux de la santé au Burkina Faso, février 2010, nous permettent de les verser au débat (reconstitution du fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, législation en la matière de VIH/SIDA, accès aux ARV).

A) Rapport d'activités 2009 du Réseau Burkinabè
--

Au cours de l'année 2009, le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/Sida a participé à diverses activités relevant :

- des unions interparlementaires sur le VIH/SIDA;
- du Comité d'institution de lutte contre le VIH/sida de l'Assemblée nationale burkinabè mis en place en 2009 ;
- du Conseil national de lutte contre le VIH/SIDA, dont la session annuelle pour l'année 2009 s'est tenue le 29 janvier 2010.

I- Au niveau des unions interparlementaires

Le réseau à travers son coordonnateur a participé aux réunions statutaires suivantes :

- a) la 17^e Assemblée régionale Afrique de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF), à Dakar, du 18-20 mai 2009 ;
- b) l'Assemblée générale annuelle de l'APF, qui s'est tenue en fin juin 2009, à Paris.

II- Au niveau du Parlement

Des membres du réseau ont participé aux activités du Conseil d'institution de lutte contre le VIH/Sida de l'Assemblée nationale qui regroupe les députés et le personnel administratif. Il s'agissait notamment de :

- a) la mise en place d'une cellule relais des députés au sein de chaque groupe parlementaire de l'Assemblée nationale pour une meilleure implication des élus dans la lutte contre le VIH/SIDA;
- b) la participation à la formation en IEC/CCC/IST/VIH-SIDA. Cette activité qui s'est déroulée les 3, 4, et 5 décembre 2009 à Kombissiri a regroupé 29 membres dont 5 députés ;
- c) la participation à la formation en planification, suivi-évaluation des activités. Cette formation qui s'est déroulée à Ouagadougou, s'adressait aux rapporteurs des cellules relais et aux membres de la cellule de coordination. Elle visait à permettre aux participants de connaître les techniques de programmation des activités pour la lutte contre le VIH/SIDA et de se familiariser avec les outils de suivi-évaluation;
- d) l'atelier bilan du plan d'action 2009 et de reprogrammation du plan d'action 2010 qui s'est tenu à Kombissiri les 29, 30 et 31 décembre 2009. Cette rencontre qui a regroupé 20 personnes dont un député a permis de connaître l'état d'exécution des activités du plan d'action 2009 et de reprogrammer les activités pour 2010;
- e) la participation à la Commémoration de la journée mondiale de lutte contre le VIH/SIDA et les IST, à Koudougou, 1^{er} décembre 2009. A cette occasion le réseau a remis à une association de lutte contre le VIH/Sida à Koudougou une vingtaine d'exemplaires de la loi sur le VIH/Sida et une enveloppe de cent mille (100 000) FCFA. L'objectif recherché est de vulgariser à travers cette association, la loi sur le VIH/Sida et de soutenir financièrement cette structure dans ses actions de lutte contre la pandémie.

III Au niveau du Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA et les IST (CNLS-IST)

Associé au CNLS en tant que structure ressource, le Réseau parlementaire participe aux Sessions ordinaires annuelles de cette Instance de Coordination de la stratégie nationale de riposte à la pandémie, présidées par le Chef de l'Etat et regroupant tous les acteurs de la lutte contre la pandémie. Comme à l'accoutumée, le Réseau a pris part à l'appréciation du bilan de l'année écoulée (2009) et des projections sur celle à venir (2010).

B) Etat de la pandémie au Burkina Faso et actualité de la riposte au plan stratégique et opérationnel,

L'évolution des indicateurs socio-sanitaires au Burkina Faso est plutôt encourageante, s'agissant du VIH/SIDA.

La situation de l'épidémie a considérablement évolué durant la dernière décennie, passant de 7,17 %, fin 1997, à 1,6% selon le rapport 2008 de l'ONUSIDA. Toutefois le Burkina Faso demeure en situation d'épidémie généralisée.

Le CNLS a tenu sa 9^{ème} Session Ordinaire pour le compte de l'année 2009 et procédé au lancement des travaux d'élaboration du cadre stratégique 2011/2015.

Au titre de la mise en œuvre du plan national multisectoriel de lutte contre le VIH/SIDA et les IST pour l'année 2009, la revue par axes stratégiques des résultats escomptés / atteints s'avère globalement satisfaisante.

Plus généralement, l'évaluation par le CNLS de la mise en œuvre du CSLS 2006-2009 et l'orientation sur les perspectives 2011-2015 laissent apparaître des acquis solides (dont la robustesse au sommet de la structure nationale de coordination) mais également des faiblesses (un amenuisement progressif de la performance à mesure que l'on descend dans les échelons inférieurs (Régions, provinces, communes), à la fois pour insuffisance de ressources et faiblesse des mécanismes visant à les mobiliser et garantir).

A cet égard et au plan international, il est probable que la crise financière n'ait pas encore fini d'induire toutes ses conséquences en termes de rareté des ressources, entraînant de ce fait des incertitudes quant à la disponibilité de financements après 2010.

Les propositions visant à alimenter le processus d'élaboration du cadre stratégique 201/2015, s'articulent autour :

- Du renforcement du ciblage des interventions ;
- De la décentralisation ;
- De l'amélioration du dispositif institutionnel et organisationnel pour soutenir la réponse nationale.

(Courant février 2010, le Réseau prendra part aux travaux de réflexion des Comités sectoriels et thématiques (CST) en vue de l'élaboration du cadre stratégique de lutte contre le VIH/SIDA et les IST, 2011/2015).

Au titre de cette IX session du CNLS, on peut enfin relever :

- la gratuité des ARV, effective depuis janvier 2010 et un nombre de patients sous traitement passé à 25 113 au 30 septembre 2009 ;
- la forte implication des Tradipraticiens de santé (TPS) du Burkina Faso dans la lutte contre le VIH/SIDA ;

<p>C) Eléments de réflexion du Réseau Burkinabè relatifs aux thèmes de la rencontre des coordonnateurs.</p>
--

Notre Réseau a également pris part aux deuxièmes Etats généraux de la santé au Burkina Faso, courant février 2010. Deux jours durant, le monde de la santé du Burkina a planché à l'instigation du Ministre sur les forces, faiblesses, perspectives et défis à relever de notre système de santé.

Les conclusions de ces 2ièmes états généraux de la santé, utiles pour notre rencontre de Coordonnateurs de Réseaux VIH/SIDA, nous permettent de verser aux débats les éléments de réflexions suivants :

Sur la reconstitution du fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme.

Les Assises nationales de la santé auxquelles le Réseau parlementaire a pris part ont mis à jour la question du financement de la recherche scientifique sur le paludisme et le VIH/SIDA et l'indigence de nos Etats (pour le Burkina, plus de 90% de financements extérieurs en ce domaine). La question de fonds est donc :

Quel espoir pouvons-nous réellement entretenir de voir aboutir la recherche dans des domaines jugés par nous prioritaires, ce sur la base de ressources exclusivement extérieures ?

En matière de lutte contre le paludisme, ne faut-il pas aussi revenir à une action plus vigoureuse sur la souche de ce fléau, notamment par le retour à des programme de désinfection / traitement anti moustiques, concurremment aux moustiquaires imprégnées et à la recherche sur le vaccin ?

Sur la législation en la matière de VIH/SIDA :

Il serait utile que le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA de l'APF compile et diffuse, en plus des textes de loi votés, les décrets d'application pris dans les divers pays ayant légiféré. Cette initiative serait doublement bénéfique au plan de la coopération interparlementaire et de la pression à mettre sur nos Exécutifs respectifs pour la prise diligente des textes d'application de nos lois.

Sur l'accès aux ARV:

Dans le cadre de la reconstitution du Fonds mondial, la gratuité des ARV pour les patients sous traitement (mais pas pour nos Etats), risque d'être en butte à la question des ressources. Comment anticiper des solutions à la fois pour le VIH/SIDA et le paludisme ?

**Député Salvador M. YAMEOGO
Coordonnateur du Réseau VIH/SIDA.
Section du Burkina Faso**